

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2022

Présents : MM BEAULIEU Valérie, BONNETERRE Alexandra, FETIS Sandrine, BOUTY Anthony, BROUSSE Vanina, CHEVALIER Anick, COURTILOUX-DELAGE Mathieu CHEVALIER David, GEMEAU Stéphane, MEILLAT Marie-Odile, PAGNOUX Romain, PETUREAU Jean-Paul, VARDELLE Jean-Christophe,

Excusé : Mme BOUTET Frédérique

Absent : M. LAFONT Serge

Secrétariat : Mme GONTIER Nathalie

Secrétaire de séance : Mme BONNETERRE Alexandra

1 - Délibérations

Approbation du procès-verbal du conseil du 03/11/2022.

- **Délibération relative à la publicité des délibérations** : le choix d'une commune de moins de 3 500 habitants, d'un syndicat de communes ou d'un syndicat mixte fermé au titre du droit d'option ne peut porter que sur une seule modalité de publicité (la publication papier, l'affichage ou la publication électronique). La commune choisit la diffusion par le biais de son site internet.
- **Personnel communal création d'un poste d'agent de maîtrise** : Création d'un poste d'agent de maîtrise suite à promotion interne.
- **Tarifs du gîte 2023**: Revalorisation des tarifs du gîte à savoir : Basse saison 270 €, Moyenne saison 300 €, Haute-Saison 360 €, vacances 325 €, Week-end 190 €, mid-week 250 €.
- **Délibération programme Fdac 2023** : La commune est éligible au programme 2023.
- **Modification des statuts communautaires** : la dernière révision des statuts de la CCCL a été approuvée par la délibération du Conseil Communautaire en date du 21 Novembre 2022, plusieurs points ont été modifiés. Le conseil valide ces changements.

2- Décisions diverses

- **Sécurisation de la vitesse dans le bourg** : En Accord avec les Services du Département, l'étude est menée sur la sécurisation du bourg et le passage en zone 30. Le conseil valide le principe de cette orientation nécessaire pour la sécurité des riverains.
- **Bergerie itinérante** : La convention a été signée le 12 Décembre 2022, pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} janvier 2023

3- Informations Diverses

- Le conseil municipal visitera le site de méthanisation le 21 janvier 2023,
- Colis des aînés : distribution le samedi 17 décembre à partir de 8h30 au matin,
- Réunion Fêtes et cérémonie : lundi 19/12/22 à 18h30,
- Dossier DETR : Re-dépose du dossier de 2022 : réhabilitation d'un bâtiment existant au Moulin de la Cour
- Bulletin municipal déposé chez l'éditeur pour impression mercredi 14/12/2022,
- Vœux du Maire : Samedi 7 janvier 2023 à la Salle des Fêtes à 19h.

4 – Prochaines réunions

Prochain Conseil Municipal le 31/01/2023 à 20h30

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 50 mn.

